

## **Mpox (variole du singe) UCMT – Août 2024**

Depuis fin 2023 plusieurs cas d'infection par le virus mpox (variole du singe) ont été détectés dans plusieurs pays d'Afrique. Il s'agit d'un nouveau clade du virus (clade 1) différent de celui qui a circulé en Europe et au niveau mondial il y a 2 ans (clade 2). Ces dernières semaines, le nombre de pays de la région africaine de l'OMS signalant des cas et des épidémies de mpox a augmenté de façon importante et sont survenus dans des pays qui n'avaient jamais signalé de cas auparavant. Le 14.08.2024, l'OMS a déclaré que l'épidémie actuelle en Afrique constitue une urgence de santé publique de portée internationale.

[Le Directeur général de l'OMS déclare une urgence de santé publique de portée internationale pour la flambée de variole simienne \(mpox\)](#)

Pour le moment seulement 1 cas d'infection par le clade 1b a été détecté en Europe (Suède) et il s'agit d'un cas importé. Bien que le risque d'épidémie d'ampleur importante en Suisse soit jugé comme faible, l'importation des cas reste possible.

Les autorités suisses, en collaboration avec les autorités nationales et internationales, suivent de près la situation. Les recommandations de vaccination contre le mpox sont maintenues. Il est supposé que le vaccin autorisé en Suisse est également efficace contre le clade 1.